

DELIBERATIONS

SALLE DU CONSEIL DE VILLE,

MONTRÉAL, 5 septembre 1893.

Le Congrès des Métiers et du Travail s'est réuni à 11 heures a. m. et a été appelé à l'ordre par M. L. Z. Boudreau, président du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, lequel présente son Honneur le Maire Desjardins, qui souhaite la bienvenue aux délégués au nom de la ville. M. le Maire dit que les délégués sont venus pour discuter des questions qui intéressent toutes les classes de la société.

Il croit qu'il est du devoir des ouvriers de s'unir et de se rencontrer pour discuter les questions qui les concernent particulièrement. En remplissant ce devoir ils contribuent à la solution de beaucoup de difficultés.

L'échevin Préfontaine dit aussi quelques mots et termine en présentant un magnifique bouquet à M. Beales, le président.

M. le président Beales en réponse remercie le maire et les échevins. Les organisations ouvrières, ajoute-t-il, ont toujours reconnu que les intérêts du travail et du capital étaient identiques, mais elles ont eu à traverser les diverses périodes de l'existence. Aujourd'hui, cependant, elles commandent le respect. Leurs représentants s'assemblent aujourd'hui non pour rechercher les moyens de détruire la société, mais pour exposer leurs besoins. Tout ce qu'ils demandent c'est qu'on leur donne autant d'attention qu'on en donne aux demandes des capitalistes.

Le président nomme ensuite le Comité sur les Lettres de Créance, qui se compose de MM. T. St. Pierre, de Montréal, Joseph Lepage, de Montréal, et J. E. Bouchard, de Québec.

Puis la séance est ajournée.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

Le Congrès est appelé à l'ordre à 2.30 p.m., dans la salle de l'Institut Canadien, 1511 rue Notre-Dame, par le président Beales.

Le Comité sur les Lettres de Créance présente le rapport suivant, qui est reçu et approuvé.

Aux Officiers et Membres du Congrès des Métiers et du Travail du Canada :

MESSIEURS,—Votre comité sur les créances a examiné des lettres de créance venant de 55 associations, et comprenant 75 délégués et recommande que les délégués suivant aient le droit de siéger dans le Congrès, leurs créances étant bien et dûment signées par les officiers de leurs sociétés respectives :

Conseil des Métiers et du Travail de Montréal	JOSEPH LEPAGE R. KEYS MICHEL CAMPEAU
Conseil des Métiers et du Travail d'Ottawa	J. S. LEGGE A. R. MACDONALD A. RENAUD
Conseil des Métiers et du Travail de Toronto	D. J. O'DONOGHUE ROBERT GLOCKLING T. W. BANTON
Conseil des Métiers et du Travail de Québec et Lévis	PATRICK J. JOBIN F. SCHRYBURT L. E. BOUCHARD